

Année d'exercice : 2019

Assos - Instruction : Service des Actions de

SECTEUR Prévention	Sous-secteur					
N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-APR-000323 D13-23174 50141042700014	ANEF PROVENCE 178, COURS LIEUTAUD 13006 MARSEILLE CANICAVE JOEL	Le recours au droit de visite en présence d'un tiers dans le cadre des mesures de protection judiciaire ne cessent de croître dans les Bouches du Rhône. L'Anef Provence souhaite développer un projet de visites médiatisées sous l'angle de la protection de l'enfance, c'est-à-dire lorsque celles-ci sont ordonnées par le juge des enfants dans le cadre d'une décision judiciaire de protection judiciaire et non celles ordonnées par le juge aux affaires familiales dans le cadre d'une séparation parentale. Ces visites médiatisées répondent à au moins trois objectifs principaux, non exclusifs les uns des autres: Permettre à l'enfant de maintenir un lien avec son ou ses parents tout en le protégeant, soutenir autant que possible le ou les parents et l'enfant à (re)construire et consolider leurs relations dans leurs réalités réciproques et accompagner les parents dans leur parentalité. Ce projet permettra à l'association de répondre à un besoin identifié sur le territoire et répondant aux orientations du schéma départemental 2016-2020.	290 000	290 000	168 319	SANS OBJET
Asso-APR-000322 D13-13030 39437779000016	MAISON DES ADOLESCENTS NORD DES BOUCHES DU RHONE MDA 13 NORD 94 RUE LABADIE 13300 SALON DE PROVENCE LOUARN Pascale	La MDA intègre en son sein un dispositif dédié en charge de répondre aux besoins relatifs aux visites en présence d'un tiers ou médiatisées de la Protection de l'Enfance sur le territoire Nord Bouches-Du-Rhône. Elle met son expertise au service du parcours du pré-adolescent/adolescent, de la relation parent/pré-adolescent ou adolescent. Elle propose une réactivité, une adaptabilité territoriale. Elle travaille de concert avec les référents Enfance-Famille. En 2019 (N), un trimestre étant consacré à l'élaboration (recrutement, formation, co-construction partenariale) et l'opérationnalisation du dispositif, la MDA prévoit d'accompagner +/- 15 situations, soit +/- 450 droits de visite.	465 867	286 421	190 947	SANS OBJET
Asso-APR-000320 D13-85972 77555971900098	SALVEGARDE 13 4 rue Gabriel Marie 13010 MARSEILLE CHAPUS Jean-Marc	Ce projet "visites en présence d'un tiers" est une extension d'un projet existant déjà, permettant à des enfants placés par un juge des enfants et très majoritairement confiés à l'ASE de rencontrer leurs parents dans un cadre protégé : visites en présence d'un tiers, présence permanente ou intermittente (décret de novembre 2017) assurées par des professionnels diplômés. Ce projet s'inscrit au sein de la structure Archipel qui gère aussi un Espace Rencontre à la demande des JAF, les deux activités étant dorénavant complètement distinctes financièrement et pédagogiquement sur un même site.	286 900	286 900	191 266	SANS OBJET
TOTAL				863 321	550 532	